

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

SOMMAIRE

Le Secrétariat du Conseil de gestion (SCG) fournit des services de qualité, administre de manière efficace les ressources du gouvernement (ressources humaines et financières, biens immobiliers, information et technologie de l'information, et archives du gouvernement) et offre aux ministères les normes, le leadership et les solutions intégrées dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs du gouvernement.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
47 233 112	Programme d'administration du ministère ¹	44 149 629	43 816 563
66 347 500	Programme des services immobiliers ^{2,3}	72 735 800	69 561 406
817 197 000	Programme de contrôle de la gestion ^{4,5,6,7}	1 647 948 100	38 788 702
83 747 000	Programme d'information et de technologie de l'information ^{8,9,10}	81 988 900	110 851 727
353 581 300	Programme des services communs ^{11,12,13}	200 646 200	293 565 591
9 786 200	Programme des Archives publiques de l'Ontario ¹⁴	9 283 500	7 793 625
<u>1 377 892 112</u>	Total du ministère - Fonctionnement	<u>2 056 752 129</u>	<u>564 377 614</u>
874 222 800	Moins : Mandats spéciaux	1 350 334 700	-
709 612	Moins : Crédits législatifs	1 862 729	825 798
<u>502 959 700</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>704 554 700</u>	<u>563 551 816</u>
1 377 892 112	Total du ministère - Fonctionnement		
(62 286 000)	Redressement de consolidation net - Société immobilière de l'Ontario		
<u>1 315 606 112</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
FONCTIONNEMENT	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	1 656 752 129	
1.2 Comptes publics 2001-2002		564 377 614
2. Budget supplémentaire des dépenses		
2.1 Budget supplémentaire des dépenses 2002-2003	400 000 000	
	2 056 752 129	564 377 614

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat. prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	
FONCTIONNEMENT						
1801	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	43,8	(0,6)	43,2	46,9	3,7
2	Ministre sans portefeuille	0,2	-	0,2	0,2	-
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé au ministre sans portefeuille en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>44,1</u>	<u>(0,6)</u>	<u>43,5</u>	<u>47,2</u>	<u>3,7</u>
1802	Programme des services immobiliers					
1	Services immobiliers ²	72,7	(4,5)	68,2	66,2	(2,0)
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i> ³	-	3,6	3,6	0,1	(3,4)
		<u>72,7</u>	<u>(1,0)</u>	<u>71,7</u>	<u>66,3</u>	<u>(5,4)</u>
1803	Programme de contrôle de la gestion					
1	Planification et surveillance des activités et des ressources ⁴	10,7	(0,5)	10,2	16,3	6,1
2	Services intégrés de vérification interne ⁵	2,3	(0,8)	1,6	4,1	2,6
3	Mise en œuvre de la restructuration gouvernementale	-	-	-	-	-
4	Politiques et planification en matière de ressources humaines ⁶	17,7	(0,8)	16,9	35,3	18,3
5	Éventualités ⁷	1 617,2	(356,1)	1 261,1	761,5	(499,6)
		<u>1 647,9</u>	<u>(358,1)</u>	<u>1 289,8</u>	<u>817,2</u>	<u>(472,6)</u>
1804	Programme d'information et de technologie de l'information					
1	Politiques en matière d'information et de technologie de l'information ⁸	19,8	(0,7)	19,1	29,3	10,2
2	Solutions d'information et de technologie de l'information ⁹	17,4	(0,2)	17,1	5,9	(11,2)
3	Information et technologie de l'information ¹⁰	44,8	(1,8)	43,0	48,6	5,6
		<u>82,0</u>	<u>(2,8)</u>	<u>79,2</u>	<u>83,7</u>	<u>4,5</u>
1805	Programme des services communs					
1	Services généraux ¹¹	29,6	(4,1)	25,6	40,7	15,1
2	Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ¹²	146,3	(144,2)	2,1	282,4	280,3
3	Programmes d'emplois spéciaux ¹³	22,9	(0,2)	22,7	30,0	7,3
L	Paiements versés à des agences de recouvrement du secteur privé en vertu de la <i>Loi sur l'administration financière</i>	1,8	-	1,8	0,5	(1,3)
		<u>200,6</u>	<u>(148,5)</u>	<u>52,2</u>	<u>353,6</u>	<u>301,4</u>
1806	Programme des Archives publiques de l'Ontario					
1	Archives publiques de l'Ontario ¹⁴	9,3	(0,3)	9,0	9,8	0,8
		<u>9,3</u>	<u>(0,3)</u>	<u>9,0</u>	<u>9,8</u>	<u>0,8</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>2 056,8</u>	<u>(511,3)</u>	<u>1 545,5</u>	<u>1 377,9</u>	<u>(167,6)</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

1. (0,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
2. (3,0) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inclure le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
(1,5) redressement pour supprimer les paiements (comptabilité de caisse) qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrits aux dépenses d'un exercice antérieur.
3. 3,6 montants dus à la province et considérés comme non recouvrables au cours de l'exercice (les créances irrécouvrables n'étaient pas inscrites dans la comptabilité de caisse).
4. (0,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
5. (0,8) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
6. (0,8) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
7. (229,4) redressement pour supprimer les paiements au titre du fonds de prévoyance (comptabilité de caisse) qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrits aux dépenses d'un exercice antérieur.
(126,7) redressement pour les indemnités de cessation d'emploi versées aux employés (comptabilité de caisse) qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrites aux dépenses d'un exercice antérieur.
8. (0,7) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
9. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
10. (0,8) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
(1,0) redressement reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où on paie les fournisseurs (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où on reçoit les produits et services (comptabilité d'exercice).
11. (4,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».
12. (188,3) redressement pour rapprocher les paiements versés par le Secrétariat du Conseil de gestion aux commissions de retraite, et au titre des prestations de retraite (comptabilité de caisse), et la contribution de l'employeur aux régimes de retraite (comptabilité d'exercice).
44,1 redressement reflétant le traitement comptable des indemnités de cessation d'emploi et congés législatifs acquis par tous les employés du gouvernement (comptabilité d'exercice).
Note: À compter de 2003-2004, la contribution de l'employeur aux régimes de retraite (comptabilité d'exercice) n'apparaîtra que dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion, pour tous les employés du gouvernement.
13. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION**RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE**

14. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion – « Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ».

(511,3) << Total des redressements

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

- NOTES -

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
9 657 700	Programme des services immobiliers ^A	37 100 000	22 539 247
1 000 000	Programme de contrôle de la gestion	-	-
4 500 000	Programme d'information et de technologie de l'information	5 000 000	10 623 583
1 000	Programme des Archives publiques de l'Ontario	6 914 000	-
<u>15 158 700</u>	Total du ministère - Immobilisations	<u>49 014 000</u>	<u>33 162 830</u>
11 842 800	Moins : Mandats spéciaux	29 577 400	-
<u>3 315 900</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>19 436 600</u>	<u>33 162 830</u>
 15 158 700	Total du ministère - Immobilisations		
<u>15 158 700</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

- NOTES -

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat. prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS					
1802	Programme des services immobiliers				
2	Services immobiliers ^A	37.1	(2.8)	34.3	9.7
		<u>37.1</u>	<u>(2.8)</u>	<u>34.3</u>	<u>9.7</u>
1803	Programme de contrôle de la gestion				
6	Gestion des situations d'urgence et sécurité	-	-	-	1.0
		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1.0</u>
1804	Programme d'information et de technologie de l'information				
4	Information et technologie de l'information	5.0	-	5.0	4.5
		<u>5.0</u>	<u>-</u>	<u>5.0</u>	<u>4.5</u>
1806	Programme des Archives publiques de l'Ontario				
2	Archives publiques de l'Ontario	6.9	-	6.9	-
		<u>6.9</u>	<u>-</u>	<u>6.9</u>	<u>-</u>
	Total du ministère - Immobilisations	<u>49.0</u>	<u>(2.8)</u>	<u>46.2</u>	<u>15.2</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- A. (4.2) redressement pour supprimer les paiements (comptabilité de caisse) qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrits aux dépenses d'un exercice antérieur.
- 1.4 redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.

(2.8) << Total des redressements

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Le programme d'administration du ministère fournit des services opérationnels et de planification stratégique afin d'aider les divisions du ministère à réaliser leurs plans d'activités.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1801		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
 FONCTIONNEMENT				
1	46 931 600	Administration du ministère ¹	43 842 600	43 573 785
2	236 900	Ministre sans portefeuille	244 300	181 874
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	11 490
L	16 366	Traitement versé au ministre sans portefeuille en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	15 889	15 427
	<u>47 233 112</u>	Total - Fonctionnement	<u>44 149 629</u>	<u>43 816 563</u>
	23 510 200	Moins : Mandats spéciaux	33 218 000	-
	64 612	Moins : Crédits législatifs	62 729	60 904
	<u>23 658 300</u>	Montant à voter	<u>10 868 900</u>	<u>43 755 659</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT				
Administration du ministère (1801-1)		\$		
Traitements et salaires	8 596 600			
Avantages sociaux	1 360 500			
Transports et communications	4 645 000			
Services	35 034 700			
Fournitures et matériel	1 812 300			
	<u>51 449 100</u>			
Moins : Recouvrements	4 517 500			
	<u>46 931 600</u>			
<i>Bureau principal</i>		\$		
Traitements et salaires	1 844 900			
Avantages sociaux	251 900			
Transports et communications	79 700			
Services	148 600			
Fournitures et matériel	76 800			
	<u>2 401 900</u>			
<i>Services financiers et administratifs</i>		\$		
Traitements et salaires	2 841 300			
Avantages sociaux	499 300			
Transports et communications	1 430 500			
Services	10 704 100			
Fournitures et matériel	998 100			
	<u>16 473 300</u>			
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	618 300			
	<u>15 855 000</u>			
<i>Services juridiques</i>		\$		
Traitements et salaires	86 300			
Avantages sociaux	5 000			
Transports et communications	82 600			
Services	5 316 100			
Fournitures et matériel	188 600			
	<u>5 678 600</u>			
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	200 800			
	<u>5 477 800</u>			
			\$	\$
<i>Services de vérification</i>				
Transports et communications	49 500			
Services	486 600			
Fournitures et matériel	5 100			
	<u>541 200</u>			
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	288 800			
	<u>252 400</u>			
			\$	\$
<i>Systèmes informatiques</i>				
Services	6 717 600			
	<u>6 717 600</u>			
			\$	\$
<i>Services de communication</i>				
Traitements et salaires	1 699 600			
Avantages sociaux	239 400			
Transports et communications	2 942 800			
Services	10 905 300			
Fournitures et matériel	515 700			
	<u>16 302 800</u>			
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	2 620 000			
	<u>13 682 800</u>			
			\$	\$
<i>Ressources humaines</i>				
Traitements et salaires	2 124 500			
Avantages sociaux	364 900			
Transports et communications	59 900			
Services	756 400			
Fournitures et matériel	28 000			
	<u>3 333 700</u>			
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	789 600			
	<u>2 544 100</u>			
<i>Crédits législatifs</i>				
Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>				36 057
Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> ..				12 189
				<u>48 246</u>

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

- NOTES -

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

 PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE (suite)
 CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

Ministre sans portefeuille (1801-2)	\$	Crédits législatifs	\$
Traitements et salaires	163 300	Traitement versé au ministre sans	
Avantages sociaux	26 500	portefeuille en vertu de la <i>Loi sur le Conseil</i>	
Transports et communications	25 000	<i>exécutif</i>	16 366
Services	10 000		<u>16 366</u>
Fournitures et matériel	<u>12 100</u>	Total (Fonctionnement) - Programme	
	<u>236 900</u>	d'administration du ministère	<u>47 233 112</u>

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS :

Le Programme des services immobiliers est responsable de la gestion stratégique des biens immobiliers au nom du gouvernement de l'Ontario et de ses ministères. Pour ce faire, il élabore les politiques et les normes, et négocie et administre les contrats de services et la vente des biens immobiliers excédentaires. Le programme assure l'utilisation optimale des biens immobiliers du gouvernement et la prestation la plus économique possible des services de conception, de construction, de location et de gestion immobilière nécessaires pour répondre aux besoins des ministères et des organismes gouvernementaux.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1802		PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS		
 FONCTIONNEMENT				
1	66 203 500	Services immobiliers ²	72 735 800	69 561 406
L	144 000	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i> ³	-	-
	<u>66 347 500</u>	Total - Fonctionnement	<u>72 735 800</u>	<u>69 561 406</u>
	33 173 700	Moins : Mandats spéciaux	36 446 300	-
	144 000	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>33 029 800</u>	Montant à voter	<u>36 289 500</u>	<u>69 561 406</u>
IMMOBILISATIONS				
2	9 657 700	Services immobiliers ^A	37 100 000	22 539 247
	<u>9 657 700</u>	Total - Immobilisations	<u>37 100 000</u>	<u>22 539 247</u>
	8 691 900	Moins : Mandats spéciaux	17 665 400	-
	<u>965 800</u>	Montant à voter	<u>19 434 600</u>	<u>22 539 247</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		IMMOBILISATIONS	
Services immobiliers (1802-1)	\$	Services immobiliers (1802-2)	\$
Services	71 203 500	Services	<u>9 657 700</u>
Moins : Recouvrements	<u>5 000 000</u>		<u>9 657 700</u>
	<u>66 203 500</u>	Total (Immobilisations) - Programme des	<u>9 657 700</u>
		services immobiliers	<u><u>9 657 700</u></u>
Crédits législatifs			
Autres opérations			
Créances irrécouvrables, <i>Loi sur</i>			
<i>l'administration financière</i>	144 000		
	<u>144 000</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme des	<u>66 347 500</u>		
services immobiliers			

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

PROGRAMME DE CONTRÔLE DE LA GESTION :

Le programme de contrôle de la gestion appuie le Conseil de gestion du gouvernement en aidant les ministères et les organismes à atteindre les objectifs du gouvernement. Il détermine l'utilisation la plus appropriée des ressources publiques en établissant, contrôlant et redressant les ressources du gouvernement, et en établissant les normes, politiques et stratégies permettant d'atteindre les objectifs du gouvernement. Le programme offre aussi des services de vérification interne à tous les ministères, ainsi que des fonds pour éventualités afin de couvrir les indemnités de cessation d'emploi et le coût d'autres initiatives de portée générale.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1803		PROGRAMME DE CONTRÔLE DE LA GESTION		
FONCTIONNEMENT				
1	16 304 800	Planification et surveillance des activités et des ressources ⁴	10 692 400	8 479 630
2	4 137 400	Services intégrés de vérification interne ⁵	2 348 500	2 530 563
3	1 000	Mise en œuvre de la restructuration gouvernementale	3 300	3 380 479
4	35 253 700	Politiques et planification en matière de ressources humaines ⁶	17 695 400	24 398 030
5	761 500 100	Éventualités ⁷	1 617 208 500	-
	<u>817 197 000</u>	Total - Fonctionnement	<u>1 647 948 100</u>	<u>38 788 702</u>
	427 848 500	Moins : Mandats spéciaux	999 142 600	-
	<u>389 348 500</u>	Montant à voter	<u>648 805 500</u>	<u>38 788 702</u>
IMMOBILISATIONS				
6	1 000 000	Gestion des situations d'urgence et sécurité	-	-
	<u>1 000 000</u>	Total - Immobilisations	-	-
	900 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>100 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		IMMOBILISATIONS	
Planification et surveillance des activités et des ressources (1803-1)	\$	Gestion des situations d'urgence et sécurité (1803-6)	\$
Traitements et salaires	7 480 700	Services	1 000 000
Avantages sociaux	1 126 000		<u>1 000 000</u>
Transports et communications	680 700	Total (Immobilisations) - Programme de contrôle de la gestion	<u><u>1 000 000</u></u>
Services	6 900 000		
Fournitures et matériel	117 400		
	<u>16 304 800</u>		
Services intégrés de vérification interne (1803-2)			
Traitements et salaires	14 021 700		
Avantages sociaux	1 973 000		
Transports et communications	686 400		
Services	1 552 700		
Fournitures et matériel	545 000		
	<u>18 778 800</u>		
Moins : Recouvrements	14 641 400		
	<u>4 137 400</u>		
Mise en œuvre de la restructuration gouvernementale (1803-3)			
Services	1 000		
	<u>1 000</u>		
Politiques et planification en matière de ressources humaines (1803-4)			
Traitements et salaires	14 648 500		
Avantages sociaux	1 900 900		
Transports et communications	757 800		
Services	16 082 800		
Fournitures et matériel	1 268 400		
Paievements de transfert	\$		
Subventions à l'Institut d'administration publique			
du Canada	49 300		
Subventions - Autre	51 700		
	<u>101 000</u>		
Autres opérations	542 300		
	<u>35 301 700</u>		
Moins : Recouvrements	48 000		
	<u>35 253 700</u>		
Éventualités (1803-5)			
Autres opérations	761 500 100		
	<u>761 500 100</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme de contrôle de la gestion	<u><u>817 197 000</u></u>		

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

PROGRAMME D'INFORMATION ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION :

Le Secrétariat du Conseil de gestion (SCG), par l'intermédiaire du Bureau du directeur général de l'information pour la fonction publique (BDGIFP), et en collaboration avec les groupements des services d'information et de technologie de l'information (ITI), administre et coordonne les services d'information et de technologie de l'information au sein du gouvernement et leur harmonisation avec les orientations stratégiques. Il dirige l'élaboration des politiques et des moyens nécessaires pour faciliter l'administration électronique, la conception et la mise en oeuvre d'une infrastructure commune, la mise au point de politiques et de normes, la mise en application des composantes de gestion, d'organisation et de responsabilité de la stratégie, ainsi que la prestation de services d'ITI économiques à l'ensemble des ministères et au SCG en particulier.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1804		PROGRAMME D'INFORMATION ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION		
 FONCTIONNEMENT				
1	29 270 000	Politiques en matière d'information et de technologie de l'information ⁸	19 814 800	17 931 717
2	5 920 100	Solutions d'information et de technologie de l'information ⁹ ...	17 356 300	63 468 996
3	48 556 900	Information et technologie de l'information ¹⁰	44 817 800	29 451 014
	<u>83 747 000</u>	Total - Fonctionnement	<u>81 988 900</u>	<u>110 851 727</u>
	66 997 600	Moins : Mandats spéciaux	80 616 500	-
	<u>16 749 400</u>	Montant à voter	<u>1 372 400</u>	<u>110 851 727</u>
IMMOBILISATIONS				
4	4 500 000	Information et technologie de l'information	5 000 000	10 623 583
	<u>4 500 000</u>	Total - Immobilisations	<u>5 000 000</u>	<u>10 623 583</u>
	2 250 000	Moins : Mandats spéciaux	4 999 000	-
	<u>2 250 000</u>	Montant à voter	<u>1 000</u>	<u>10 623 583</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		IMMOBILISATIONS	
Politiques en matière d'information et de technologie de l'information (1804-1)	\$	Information et technologie de l'information (1804-4)	\$
Traitements et salaires	11 377 400	Services	4 500 000
Avantages sociaux	1 504 900		<u>4 500 000</u>
Transports et communications	764 800	Total (Immobilisations) - Programme d'information et de technologie de l'information	<u><u>4 500 000</u></u>
Services	10 207 100		
Fournitures et matériel	5 560 600		
	<u>29 414 800</u>		
Moins : Recouvrements	144 800		
	<u>29 270 000</u>		
Solutions d'information et de technologie de l'information (1804-2)			
Traitements et salaires	2 642 900		
Avantages sociaux	358 400		
Transports et communications	106 100		
Services	2 610 500		
Fournitures et matériel	202 200		
	<u>5 920 100</u>		
Information et technologie de l'information (1804-3)			
Traitements et salaires	23 531 400		
Avantages sociaux	1 801 300		
Transports et communications	50 486 600		
Services	70 502 200		
Fournitures et matériel	12 638 800		
	<u>158 960 300</u>		
Moins : Recouvrements	110 403 400		
	<u>48 556 900</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme d'information et de technologie de l'information	<u><u>83 747 000</u></u>		

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

PROGRAMME DES SERVICES COMMUNS :

Le Bureau des services communs offre des services de soutien internes à l'ensemble de la fonction publique de l'Ontario. Ses principales activités sont les suivantes : traitement financier, recouvrements, préparation de la paie, services d'administration des avantages sociaux, services d'approvisionnement stratégique, services administratifs généraux, tels que gestion de l'information, traduction, courrier et imprimerie, gestion et distribution des biens, services de gestion des risques et des assurances, et exploitation des systèmes d'information utilisés à l'échelle du gouvernement (SYSPAI, RIRH et SIGIF). Le Bureau des services communs est également responsable de la gestion des cotisations de l'employeur aux avantages sociaux, des fonds spéciaux pour l'emploi et du Programme Expérience Été.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1805		PROGRAMME DES SERVICES COMMUNS		
FONCTIONNEMENT				
1	40 708 400	Services généraux ¹¹	29 646 400	50 836 347
2	282 391 200	Avantages sociaux et prestations de retraite (prestations prises en charge par le gouvernement) ¹²	146 300 000	224 300 352
3	29 980 700	Programmes d'emplois spéciaux ¹³	22 899 800	17 663 998
L	501 000	Paiements versés à des agences de recouvrement du secteur privé en vertu de la <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 800 000	764 894
	<u>353 581 300</u>	Total - Fonctionnement	<u>200 646 200</u>	<u>293 565 591</u>
	317 799 700	Moins : Mandats spéciaux	196 090 200	-
	501 000	Moins : Crédits législatifs	1 800 000	764 894
	<u>35 280 600</u>	Montant à voter	<u>2 756 000</u>	<u>292 800 697</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			Programmes d'emplois spéciaux (1805-3)	\$
Services généraux (1805-1)		\$		
Traitements et salaires	64 026 500		Traitements et salaires	8 229 800
Avantages sociaux	8 515 000		Avantages sociaux	522 000
Transports et communications	13 349 100		Transports et communications	280 100
Services	37 200 500		Services	9 124 900
Fournitures et matériel	4 060 500		Fournitures et matériel	138 800
	<u>127 151 600</u>		Autres opérations	\$
Moins : Recouvrements	86 443 200		Autre	3 100 000
	<u>40 708 400</u>		Emplois d'été	8 585 100
				<u>11 685 100</u>
				<u>29 980 700</u>
Crédits législatifs			Total (Fonctionnement) - Programme des	<u>353 581 300</u>
Services			services communs	
Paiements versés à des agences de				
recouvrement du secteur privé en vertu de				
la <i>Loi sur l'administration financière</i>	501 000			
	<u>501 000</u>			
Avantages sociaux et prestations de retraite				
(prestations prises en charge par le				
gouvernement) (1805-2)				
Traitements et salaires	70 000 000			
Avantages sociaux	\$			
Régime de retraite du				
Syndicat des employés de				
la fonction publique de				
l'Ontario	85 279 800			
Régime de retraite des				
fonctionnaires	60 382 300			
Fonds de prestations des				
juges provinciaux	7 329 600			
Fonds d'allocations				
complémentaires des				
sous-ministres	698 100			
Régime de pensions du				
Canada	134 662 500			
Assurance-emploi	85 771 500			
Assurance-vie collective	7 501 500			
Protection du revenu à long				
terme	43 978 600			
Impôt-santé des				
employeurs	78 967 600			
Régime d'assurance				
complémentaire maladie				
et hospitalisation	81 383 900			
Régime de soins				
dentaires	48 933 400			
Prestations aux employés				
retraités	61 602 400			
	<u>696 491 200</u>			
	<u>766 491 200</u>			
Moins : Recouvrements	484 100 000			
	<u>282 391 200</u>			

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

PROGRAMME DES ARCHIVES PUBLIQUES DE L'ONTARIO :

Les Archives publiques de l'Ontario offrent leur leadership en matière de gestion et de préservation de l'information essentielle au fonctionnement d'un gouvernement efficace, efficient et responsable. Elles encouragent le public à découvrir le patrimoine documentaire de l'Ontario. Les Archives publique de l'Ontario remplissent trois fonctions intégrées appuyant la gestion judicieuse des collections d'art et de l'information du gouvernement de l'Ontario : gestion de l'information du ministère, gestion et développement des collections, et services à la clientèle.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1806		PROGRAMME DES ARCHIVES PUBLIQUES DE L'ONTARIO		
FONCTIONNEMENT				
1	9 786 200	Archives publiques de l'Ontario ¹⁴	9 283 500	7 793 625
	9 786 200	Total - Fonctionnement	9 283 500	7 793 625
	4 893 100	Moins : Mandats spéciaux	4 821 100	-
	<u>4 893 100</u>	Montant à voter	<u>4 462 400</u>	<u>7 793 625</u>
IMMOBILISATIONS				
2	1 000	Archives publiques de l'Ontario	6 914 000	-
	1 000	Total - Immobilisations	6 914 000	-
	900	Moins : Mandats spéciaux	6 913 000	-
	<u>100</u>	Montant à voter	<u>1 000</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		IMMOBILISATIONS	
Archives publiques de l'Ontario (1806-1)	\$	Archives publiques de l'Ontario (1806-2)	\$
Traitements et salaires	4 987 800	Services	1 000
Avantages sociaux	713 400		<u>1 000</u>
Transports et communications	119 700	Total (Immobilisations) - Programme des	1 000
Services	4 173 100	Archives publiques de l'Ontario	<u><u>1 000</u></u>
Fournitures et matériel	215 100		
Paievements de transfert			
Subventions à l'appui des Archives			
publiques de l'Ontario	45 700		
	<u>10 254 800</u>		
Moins : Recouvrements	468 600		
	<u>9 786 200</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme des	9 786 200		
Archives publiques de l'Ontario	<u><u>9 786 200</u></u>		

